WSCC Workers' Safety & Compensation Commission | Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs

COVID-19 Évaluation préliminaire des clients

Les employeurs et les travailleurs doivent suivre les directives de santé publique

- **TNO :** https://www.gov.nt.ca/covid-19/fr/covid-19
- **NU :** https://gov.nu.ca/fr/sante/information/covid-19-nouveau-coronavirus-0

Utilisez cet outil pour déterminer si un client pose un risque d'exposition à la COVID-19 dans le lieu de travail.

1. **Procédez à une évaluation préliminaire afin de déterminer les risques d'exposition à la COVID-19** en vous basant sur votre plan de contrôle de l'exposition.
2. **Informez la personne des règles à suivre**
   a. procédure de vérification à l'entrée
   b. utilisaition de protections pour le visage
   c. lavage des mains et désinfection
   d. contrôle des déplacements sur les lieux
   e. procédure de vérification à la sortie
3. **Lorsqu'un client répond « oui », évaluez les risques et suivez votre plan de contrôle de l'exposition.**

Nom du client :		
Nom de la personne effectuant l'évaluation :		☐ auto-évaluation
Date et heure de l'évaluation :	☐ Par téléphone ☐ À l'entrée du commerce	☐ Par courriel (auto-évaluation)
Date et heure du service ou du rendez-vous :		
Nature du service :		
Nom du travailleur rendant le service :		
Nom du superviseur :		
1. Avez-vous des symptômes de COVID-19 (par exemple, toux, fièvre ou essoufflement)?		
☐ **Non** – passez à l'étape 2.	☐ **Oui – Évaluez les risques et suivez votre plan de contrôle de l'exposition.**	
2. Avez-vous récemment voyagé à l'extérieur du territoire?		
☐ **Non** – Passez à l'étape 3.	☐ **Oui** – Évaluez les risques et suivez votre **plan de contrôle de l'exposition**.	
3. Avez-vous été en contact rapproché avec :		
• une personne ayant été confirmée positive à la COVID-19; • une personne en attente de savoir si elle a contracté la COVID-19; • une personne présentant des symptômes de COVID-19; • une personne ayant récemment voyagé à l'extérieur du territoire?		
☐ **Non** – Passez à l'étape 4.	☐ **Oui** – Évaluez les risques et suivez votre **plan de contrôle de l'exposition.**	
4. Informez les personnes des règles en place en matière :		
☐ de vérifications à l'entrée	☐ de lavage des mains	☐ de désinfection entre les clients
☐ d'utilisation de protections pour le visage	☐ de contrôle des déplacements sur les lieux	☐ de vérifications à la sortie
Autres éléments à prendre en compte :		